Air Canada

M. Angus: Le président du comité permanent des transports dit que c'est trop. Cela l'intéresserait peut-être de connaître les résultats des entretiens que nous avons eus cette semaine avec les dirigeants d'Air Canada. Nous n'avons pas parlé de privatisation proprement dite, mais bien du remplacement de certains appareils de la société.

Mon collègue de Regina-Ouest a voulu savoir, entre autres, si le gouvernement avait enjoint Air Canada d'insister auprès de son fournisseur éventuel sur le contenu canadien ou sur la nécessité de donner du travail aux Canadiens. On lui a répondu qu'il n'y avait pas eu de demande semblable. J'ai ensuite demandé si, dans ses appels d'offre pour de nouveaux appareils, Air Canada exigeait d'un soumissionnaire, pour qu'il soit retenu, que celui-ci s'engage à créer des emplois au Canada, à acheter des pièces ici et à prévoir diverses dispositions qui avantagent notamment les travailleurs canadiens et l'industrie aérospatiale du Canada. On m'a répondu que non. Étant donné que Wardair et Canadien International n'y sont pas tenues, Air Canada ne l'est pas non plus. Hier, en réponse à des questions de cette nature, le vice-premier ministre a signalé à la Chambre que le gouvernement avait toujours tenu à ce que Air Canada fonctionne comme une entreprise privée.

C'est pour cette raison que nous nous opposons à la vente d'Air Canada quelles qu'en soient les modalités. Depuis la déréglementation, surtout dans les transports aériens, le critère de commodité et de nécessité publiques a cédé la place à la notion de marché, à savoir plus de volume, plus de service, ou à son corollaire, moins de volume, moins de service. Ce fut la première étape. Maintenant, en privant le Parlement et les contribuables du droit de regard sur la société Air Canada, nous avons perdu un autre atout: celui de pouvoir ordonner à notre transporteur national de maintenir son service et de faire en sorte que ses contrats d'achat de matériel neuf et ou de biens et de services nécessaires à ses opérations, profitent aux Canadiens.

Nous croyons qu'Air Canada devrait demeurer propriété des contribuables canadiens. Ils en sont déjà propriétaires, d'ailleurs. Nous continuerons donc de lutter pour défendre cette cause, ne serait-ce que pour nous assurer que le public sache au moins à quoi s'en tenir sur les conséquences de ce projet de loi. Il comprendra qu'il ne fait pas une bonne affaire. Que même avec cette privatisation partielle, il perd voix au chapitre dans les opérations d'une société qu'il a mis 50 ans à bâtir.

Il ne faut pas oublier que, en vertu des dispositions de ce projet de loi, qui ne fonctionnera pas aux dires des hommes d'affaires, nous autoriserons certaines personnes à acheter 45 p. 100 des actions d'Air Canada, mais que le gouvernement donnera ordre à ses représentants au conseil d'administration de cette société de s'en remettre aux décisions de ce groupe de gens.

Je vois que mon temps de parole est écoulé. J'espère avoir encore l'occasion, avec mes collègues, de dénoncer cette politique erronée du gouvernement conservateur à l'étape du comité. Je souhaite vraiment que des élections soient déclenchées pour empêcher l'adoption de cette mesure, ou que le gouvernement revienne sur sa décision.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des commentaires?

[Français]

M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, tout d'abord, j'ai un commentaire à formuler, et à la fin j'aurai une question à poser à mon honorable collègue.

Il sait fort bien que j'ai eu l'honneur de présider le Comité des transports hier matin, et que M. Jeanniot de la société Air Canada a comparu devant nous. A mon avis, monsieur le Président, c'était très clair. En dépit de la différence de philosophie entre le gouvernement et les partis d'opposition, M. Jeanniot a expliqué très clairement devant le Comité que la société Air Canada, depuis les années 1970, 1975 et 1980, surtout avec la nouvelle réforme réglementaire sur les transports, communément appelée la déréglementation, qu'il était important pour eux que la société Air Canada soit capable d'être concurrentielle avec les autres compagnies aériennes.

[Traduction]

Il était clair d'après les réponses de M. Jeanniot que, pour soutenir la concurrence des autres compagnies aériennes sur le marché, que ce soit Canadien International, Wardair ou d'autres, Air Canada doit bénéficier exactement de la même liberté d'action. C'est ce qui compte. Peut-être que la privatisation à 45 p. 100 n'est pas assez. Parlant à titre de député ministériel, j'espère que la société finira par être entièrement privatisée. Il ne s'agit pas de réduire les services pour les Canadiens, mais d'éviter de leur coûter plus d'argent.

Nous, du côté ministériel, voulons qu'Air Canada demeure une compagnie aérienne nationale. Nous voulons qu'elle soit libre d'agir en toute indépendance du gouvernement, de sorte que nous n'ayons pas à craindre des décisions politiques mesquines, de la part du NPD ou des libéraux. À la suite de la décision de privatiser Air Canada à 45 p. 100, M. Jeanniot, président d'Air Canada, nous dit qu'une grande majorité des employés veulent acheter des actions. Il me semble ridicule que l'opposition s'y oppose.

• (1640)

On nous a parlé hier de l'achat de nouveaux appareils. Pourquoi acheter des 727, au lieu des DC-9? Entouré de ses experts, M. Jeanniot nous l'a expliqué en détail. Même si elle est encore une société d'État, Air Canada estime qu'il sera plus économique d'acheter des 727, ce qui permettra d'offrir un meilleur produit au consommateur, au lieu de remplacer les DC-9 qui ont déjà été remis à neuf pour demeurer plus longtemps en service. C'est indiscutablement ce qui va se passer.

Peut-être pourrais-je m'exprimer d'une façon un peu risquée, chose que je ne me permettrais jamais de faire au nom du gouvernement, pour demander à mes collègues du Nouveau parti démocratique qui veulent que le gouvernement garde la mainmise sur tout—les néo-démocrates ne veulent pas que les sociétés d'État ou les grandes entreprises soient rentables—de m'expliquer qui diable va payer la note. Nous ne le savons pas. La direction d'Air Canada et ses employés, à la seule exception peut-être des dirigeants syndicaux—ont déclaré publiquement qu'ils sont en faveur de la privatisation d'Air Canada.